



NON AU TECHNOCENTRE DE FESSENHEIM

Installation dangereuse, inutile et ruineuse

Tout ce que vous voulez savoir sur cette absurdité !
Publication des associations contre cette installation de dissémination de radioactivité

1

Depuis le 10 octobre et jusqu'au 7 février 2025 se déroule le débat officiel sur le Technocentre de Fessenheim, organisé par la Commission Nationale du Débat Public. Après la fermeture de la centrale de Fessenheim, EDF veut nous imposer une nouvelle installation nucléaire en Alsace. Il faut dire NON !

LE TECHNOCENTRE EN QUELQUES MOTS :

Il s'agit de faire venir de toutes les installations nucléaires françaises d'EDF, d'ORANO, du CEA, mais aussi d'Europe des déchets métalliques TFA (Très Faiblement Radioactifs) principalement issus des démantèlements pour les fondre, les décontaminer partiellement, puis de les vendre dans l'industrie, sans aucun contrôle ni traçabilité après qu'ils soient vendus.

Le principe :

- Accueil des métaux (France et étranger) et contrôle d'une partie de la radioactivité
- Découpe des grands composants : un générateur de vapeur (il y en a 3 ou 4 par réacteurs, est un cylindre de 4m de diamètre et de 20 m de long, qui pèse entre 330 et 400 tonnes)
- Tri : il y aura forcément des matériaux qui sont plus radioactifs que les TFA. Ils sont entreposés et renvoyés plus tard au client (étranger ?) ou à l'ANDRA. (Agence Nationale pour la gestion des déchets radioactifs)
- Décontamination éventuelle par chimie (liquide) ou grenailage (sablage avec billes d'acier). Les effluents liquides ou les restes de grenailles sont aussi des déchets qui seront renvoyés à ANDRA (CSA). Ce qui ajoute encore des transports radioactifs.
- Contrôle de la radioactivité (partiel ?)
- Fusion des métaux dans un four à arc (électrique – 1650°). Avec ajout d'oxygène. Il paraît qu'une partie des éléments radioactifs se retrouvent dans le laitier (couche supérieure du métal en fusion). Aucune preuve de cette décontamination qui est incomplète n'a été apportée par EDF.
- Evacuation du laitier (déchet FAMA : Faible ou Moyenne activité) et envoi vers ANDRA. Transfert du métal dans un second four destiné à l'homogénéisation et à l'adaptation aux désirs du client qui peut vouloir de l'acier ou de la fonte.
- Fabrication de lingots d'acier ou de fonte de 20 kilos et dernier contrôle
- Envoi vers le client sans contrôle ultérieur

Quelques chiffres :

Le coût de ce Technocentre est estimé à 450 Millions €, mais on sait que EDF dépasse toujours les prévisions. Il devrait employer 200 personnes à partir du démarrage en 2031 et durer "au moins 40 ans" alors que le démantèlement de la centrale devrait être terminé en 2045 (?).

Le Technocentre "libérera" environ 20 000 tonnes de lingots par an. Sans traçabilité.

Nous aurons du nucléaire en Alsace jusqu'à la fin du siècle ?

Les métaux TFA : Très Faiblement Radioactifs ?

Pour EDF, "les métaux TFA sont stockés dans *"un centre dédié alors qu'une part significative d'entre eux présente un niveau de radioactivité extrêmement faible et pourrait être valorisé"*

TFA, cela signifie une radioactivité 250 fois plus grande que la radioactivité naturelle en Alsace !



LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC ET LES DEBATS SUR LE NUCLEAIRE

« Pivot de la concertation, la Commission nationale du débat public (CNDP), une autorité administrative indépendante, est formée de 25 membres (parlementaires élus locaux, associations, représentants de consommateurs, personnalités qualifiées...). Elle a pour mission de veiller à la participation des citoyens lors de l'élaboration de projets d'aménagement ou d'équipement ayant une forte incidence sur l'environnement. »

Mais, l'expérience nous l'a appris, les débats organisés par la Commission Nationale du Débat Public constituent une véritable parodie de démocratie destinée à donner une apparente légitimité à des décisions déjà prises dans le dos des citoyens.

En voici quelques exemples :

Débat Public sur nouvelle usine d'enrichissement de l'uranium du 1er septembre au 22 octobre 2004

Alors qu'Areva a unilatéralement décidé en novembre 2003 de construire une nouvelle usine d'enrichissement de l'uranium à Pierrelatte (Drôme), la CNDP a fait très fort : elle a attribué l'organisation de ce pseudo débat à Areva !

Débat Public sur la construction de l'EPR du 3 novembre 2005 au 18 février 2006

Pourtant le 14 juillet 2005, le journal officiel a publié la Loi d'orientation sur l'énergie, adoptée par les parlementaires, qui valide la construction du réacteur EPR... et le 24 octobre 2005, le premier ministre a déclaré "Au vu des conclusions du débat public en cours, EDF construira le premier réacteur EPR à Flamanville." (sic !)

Débat public sur le centre de stockage CIGEO de Bure de mai à décembre 2013 :

Dossier incomplet, flou sur les coûts, déroulement douteux. En février de l'année suivante, la Commission présentait son rapport lors d'une conférence de presse. Trois des six membres qui composaient la Commission se désolidarisèrent de ce compte-rendu, jugé trop partial !

Débat public sur le réacteur ITER début 2006 :

Le dossier du CEA précisait bien que la décision de faire ITER (et de le faire à Cadarache) avait été prise par la France et ses partenaires internationaux le 28 juin 2005.

Plus récemment, le **Débat public sur le programme proposé par EDF de 6 réacteurs nucléaires de type "EPR2", dont les deux premiers seraient situés à Penly, en Normandie.** (sic) s'est tenu du 27 octobre 2022 au 27 février 2023.

Malgré les efforts et alertes des organisateurs du débat public, le gouvernement s'est employé à saper le travail de consultation pour mieux faire passer en force son programme nucléaire, en particulier à travers le projet de loi d'accélération du nucléaire .

Sans attendre les conclusions de ce débat, le Sénat a adopté ce projet de loi, soumis par le gouvernement, pour accélérer les procédures liées à la construction de nouvelles installations nucléaires. Pire encore, le 17 janvier 2023, la Ministre de la Transition énergétique a donné un avis favorable à un amendement qui propose la suppression de l'objectif de réduction à 50 % de la part du nucléaire dans le mix électrique à horizon 2035. (Un objectif pourtant voté par l'Assemblée nationale dans le cadre de la dernière Loi de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie).

Rémi Verdet pour "Stop Transports – Halte au Nucléaire"

LE "GISEMENT" DE METAUX TFA SELON EDF, ORANO ET LE CEA...

A lire le dossier présenté par EDF, il devrait y avoir 492 000 tonnes pour approvisionner le Technocentre :

- POUR EDF : 130 000 tonnes de générateurs en vapeur
84 000 tonnes de métaux divers (les pompes, réservoirs, tuyauteries...)
Provenant de la France entière. Bonjour les transports radioactifs !
- Pour ORANO : 136 000 tonnes de ferrailles venant de l'usine d'enrichissement Georges Besse à Tricastin (entre Montélimar et Avignon).
59 000 tonnes principalement de fûts métalliques ayant contenu de l'Uranium.
- Pour le CEA : 83 000 tonnes provenant principalement des installations militaires du CEA.

Cela n'inclut pas les déchets venant de l'étranger qui vont aussi transiter par l'Alsace...

L'Alsace et la France risque de devenir la poubelle nucléaire de l'Europe ?



GSIEN



ETHIQUE DU TECHNOCENTRE ?

Le projet qui s'appelle aujourd'hui Technocentre est en fait assez ancien : en 2016, pour la préparation au Plan de Gestion des Matières et Déchets Radioactifs (PNGMDR), EDF et AREVA (devenu ORANO) prévoyait une telle installation de fusion à Tricastin ou à Fessenheim. En 2019, un an avant l'arrêt définitif de la centrale de Fessenheim, il n'est plus question de de Fessenheim – il faut bien "compenser" la fermeture et faire plaisir aux élus alsaciens plus intéressés par les retombées financières que par l'activité radioactive en Alsace.

Mais des problèmes subsistent : L'Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) pose la question de la "rentabilité financière". L'autorité de Sûreté Nucléaire interroge EDF sur la "fragilité du dossier". ET dans les dernières Nouvelles d'Alsace, le directeur de la centrale explique que sans l'accord des allemands (pour avoir assez de clients) le Technocentre ne pourra pas se faire.

Le 8 janvier 2020 : Elisabeth Borne (ministre de la transition énergétique) explique en Alsace que "J'ai eu des échanges avec mes homologues allemands [...] Je ne peux pas vous dire qu'il y ait des grands signes d'ouverture de la part de nos voisins sur l'utilisation d'un Technocentre [...]. Et très franchement ça ne me paraît pas forcément une piste facilement concrétisable."

Et le 22 février 2020 : Elisabeth Borne annonce à Colmar que "Nous avons [...] réaffirmé la volonté de l'État de **créer à Fessenheim un centre d'excellence du démantèlement nucléaire, s'appuyant sur un technocentre** pour le recyclage des matériaux métalliques"

Et on voudrait nous faire croire que ce Technocentre répond à des exigences techniques, environnementales ou économiques ?

DEBAT PUBLIC, DES REUNION EQUILIBREES ?

- Le 12 octobre : "Point Contact" au Super U de Fessenheim par EDF. Sans possibilité de contradiction....
- Le 14 octobre : ouverture officielle du débat, avec élus (évidemment pour) et le préfet.
Présentations en faveur du Technocentre : EDF, "Les Voix du Nucléaire" (subventionné officiellement par le nucléaire), ORANO
Présentations contre le Technocentre : Stop Fessenheim
- Le 7 novembre : Visite de centres de stockage de déchets avec présentation de l'ANDRA. Pas de contradiction...
- Le 9 novembre : "Point Contact" marché de Colmar par EDF. Evidemment sans possibilité de contradiction....
- Le 16 novembre : Visite du site projeté à Fessenheim. Explications de EDF sur l'environnement..
- Le 19 novembre : Atelier sur "le processus industriel" :
Présentations en faveur : EDF, la DREAL, une fonderie (par ailleurs fournisseur de EDF), le CEA, la Société Industrielle de Mulhouse,
Présentations contre : Alter Alsace Energies et le Groupement de Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN)
- le 20 novembre : "Point Contact" Porte Jeune à Mulhouse par EDF. Sans possibilité de contradiction....
- Le 27 novembre : Atelier sur "Santé publique et Impacts environnementaux"
Présentations pour : EDF, DREAL, IRSN, un médecin nucléaire
Présentation plutôt critique : IRSN
Présentation contre : Commission de Recherches et d'Information Indépendante sur la Radioactivité (CRIIRAD)
- le 11 décembre : Atelier sur "aménagement du territoire, enjeux socio-économiques du projet, transports et mobilité "
On ne connaît tous les intervenants, mais il y aura Alsace Nature contre EDF, Collectivités, opérateurs, syndicats...

Et en plus EDF fait venir beaucoup de "sympathisants" qui tentent de monopoliser le débat...



GSIEN



LE TECHNOCENTRE ILLEGAL ?

En France, c'est très clair : le code de l'environnement prévoit que tout matériel susceptible d'avoir été contaminé ou se trouvant dans une zone à production possible de déchets nucléaires (ZppDN) doit être considéré comme un déchet radioactif et traité comme tel, c'est-à-dire stocké de façon définitive selon sa radioactivité.

C'est très clair, le Technocentre qui va "valoriser" des déchets nucléaire, est illégal...

Qu'à cela ne tienne : plutôt que de changer la loi (le code de l'environnement) ce qui impliquerait un débat public à l'Assemblée Nationale, le gouvernement a pris très discrètement un décret le 14 février 2022 permettant au cas par cas des "dérogations au code de l'environnement" pour permettre au Technocentre d'exister...

Hasard du calendrier ?

Quelques jours avant, le 10 février, le candidat-président Emmanuel Macron annonçait la relance du nucléaire ...

POUR ALLER PLUS LOIN

Dans les prochaines newsletters, on évoquera bien évidemment les différents arguments techniques, environnementaux, de santé publique, socio-économiques, qui permettront de mieux comprendre ce projet de Technocentre...

On pourra trouver toutes les interventions et tous les documents officiels dans les différents débats sur le site de la CNDP, où vous pouvez poser des questions à EDF (avec une certitude de réponse juste ?) et voir l'ensemble des questions.

<https://www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim>

Une autre mine d'information se trouve également sur le site de Stop Fessenheim :

<https://stop-fessenheim.org/>

POSEZ VOS QUESTIONS - CONTACTEZ-NOUS !

Si vous voulez connaître mieux ce projet et nos arguments (qui seront vérifiables, ceux-là) vous pouvez nous poser vos questions ou nous faire part de vos observations qui seront fidèlement rapportés à la

CNDP Si vous avez des idées de diffusion de cette lettre

Si vous voulez organiser des rencontres, débats avec nous

questiontechnocentre@gmail.com

POUR EN FINIR AVEC CE TECHNOCENTRE

Les personnes peuvent exprimer leurs opinions dans une contribution sur le site du débat public

Les associations, personnes morales, peuvent envoyer un "cahier d'acteurs" à la CNDP, jusqu'au 2 février 2025. Ces cahiers d'acteurs, très importants, doivent obéir à un canevas précis : voir

<https://www.debatpublic.fr/projet-technocentre-fessenheim/les-cahiers-dacteurs-6161>

Cette lettre est réalisée par

**Global Chance / Groupement de Scientifiques pour l'Information sur le Nucléaire / Alsace Nature /
Comité de Sauvegarde de Fessenheim et de la plaine du Rhin / Citoyens Vigilants de Fessenheim /
Stop Fessenheim / Stop Transports – Halte au Nucléaire**



GSIEN

